

Ecole nationale d'Ingénieurs (ENI-ABT) : Des résultats probants en dépit des difficultés

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 13 MAI 2022

1097

Malikilé

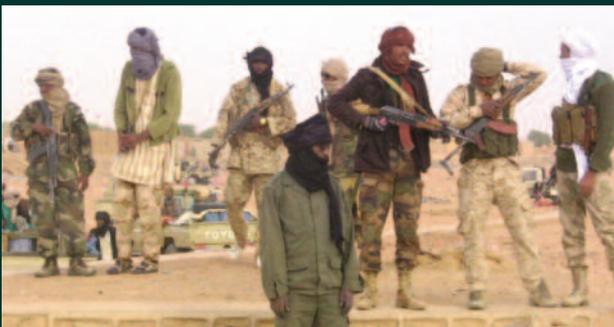
www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Vente promotionnelle des animaux

En toute transparence ?



**Insécurité, rébellion, terrorisme : Quand ?
qui ? comment ?**



**Assassinat de la Directrice d'école à Sélingué :
Les enquêtes progressent**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

12 Mai
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

663

Nouveaux cas confirmés

18

Nouveaux guéris

11

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

07 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
85 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 978

Guéris

30 049

Décès

733

dont 102 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.19



P.24



/ Une /



Vente promotionnelle des animaux : En toute transparence ?

P.5

/ Brèves /



Enlèvement de 32 femmes dans un village de Djenné : La CNDH s'indigne et interpelle les autorités **P.12**
 Mali-CEDEAO : « On n'est pas très loin d'un accord », déclare un diplomate malien **P.12**
 La Force G5 Sahel malmenée par les coups d'Etat au Mali et au Burkina : Selon le chef de l'ONU **P.13**
 Allemagne : La Bundeswehr poursuivra son soutien à la mission de l'ONU au Mali **P.13**
 Mali : Jean Yves le Drian et son fils, dans de sales draps, convoqués par la justice **P.14**
 Présidence du cadre : Réconciliation entre maliens et retour dans le concert des nations **P.14**

/ Actualité /



Conférence Indaba Mining 2022 : Plein phare sur le Mali **P.18**
 Rupture des accords militaires avec la France : L'armée française, désormais une force d'occupation sur le territoire malien 1 **P.19**
 Ecole nationale d'Ingénieurs (ENI-ABT) : Des résultats probants en dépit des difficultés **P.20**
 Assassinat de la Directrice d'école à Sélingué : Les enquêtes progressent **P.21**
 Insécurité, rébellion, terrorisme : Quand ? qui ? comment ? **P.22**

/ Politique /



Karim, Boubou, Tieman et Oumar Mariko : Ces politiques qui risquent de passer des années hors du Mali **P.24**
 Vœux du Maire Adama Sangaré : « Paix, santé, bonheur et de reprise des activités » **P.25**

/ Culture & société /



Culture : Salif Togola intronisé chef de la Fédération National des Chasseurs du Mali **P.26**

/ International /



UFDG-RPG Arc-en-ciel en Guinée : Le mariage de la carpe et du lapin (Éditorial) **P.27**
 15ème Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification et la Sécheresse (COP 15) : Richard Alain Donwahi élu pour un mandat de 2 ans **P.28**

/ Sport /



Limogeage de Gernot Rohr à tête des Supers Eagles : La FIFA a sommé la NFF de payer 350 000 dollars à l'entraîneur, le Nigéria veut faire appel **P.29**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Vente promotionnelle des animaux

En toute transparence ?

Les autorités de la transition mettent tout en œuvre pour rendre la vie moins chère, aux populations maliennes mais il est loisible de constater avec regret que cette volonté politique n'est pas du tout au rendez-vous dans certaines directions relevant du ministère du Développement rural.

Le Mali, c'est connu, est un pays à vocation agro-pastorale. La Contribution de l'Élevage au PIB national est d'environ 15%. Les autorités pour satisfaire aux besoins de la population, visent à accroître la contribution des sous-secteurs de l'Élevage et de la Pêche à la croissance économique inclusive et durable du pays, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en mettant à leur disposition des protéines animales de qualité et à moindre coût. À moindre coût ? Ce groupe de mot est au centre même de

cette publication, pour indexer des pratiques malsaines que certains responsables de ce département combien précieux pour ce pays font cas pour assouvir leur désir vicieux d'argent.

La Direction Nationale des Productions et des Industries Animales sous l'égide du Ministère du Développement Rural, initie depuis plusieurs années la vente promotionnelle des animaux à l'occasion des fêtes religieuses,



notamment les fêtes de Ramadan et de Tabaski. Cette année, l'opération de vente promotionnelle, a couvert la période du 22 Avril au 01 mai 2022 avec un lancement officiel, le lundi 25 avril 2022 sous la haute Présidence de son Excellence Monsieur Modibo KEITA, Ministre du Développement Rural accompagné de son ministre délégué chargé de l'élevage et de la Pêche, Monsieur Youba BAH. En plus du District de Bamako dont l'opération s'est déroulée à l'annexe du terrain Chabba de La-fiabougou, elle a été étendue à certaines capitales régionales comme Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti.

Chaque année, des missions sont organisées sur deux (02) principaux axes à savoir : l'Axe Niono et Diabali et l'Axe Nara, Diéma, Nioro du sahel, avec pour objectif de sensibiliser les éleveurs, les responsables des coopératives et des associations d'éleveurs. En effet, ces missions mettent en confiance les éleveurs par rapport aux dispositions prises pour leur faciliter le transport des animaux en évitant les tracasseries routières, faciliter leur séjour à Bamako et faciliter l'alimentation des animaux. Sur toute la ligne, il n'y est question de paiement de quoi que ce soit. Des plaintes pour exigence de paiement indu de taxes nous ont été signalées et bien sûr nous avons entrepris des investigations.

Les taxes de recouvrement prélevées chez les éleveurs sont destinées à qui ? Au Ministre ? Nous en doutons très fort ? Alors donnera-t-il des éclaircissements dans l'émission « Mali



Kura Tassira » ? Les Investigations continuent pour situer toutes les responsabilités de cette pratique frauduleuse contraire au moins à trois objectifs de la vente promotionnelle des animaux qui sont entre autres :

- Empêcher la spéculation sur le prix des animaux qui ne vise qu'à créer la surenchère ;

- Assurer une régulation du prix des bovins sur les marchés à bétail du District ; Augmenter les revenus des pasteurs et des agropasteurs et diversifier leurs sources de revenus.

Harber TOURE, Juriste, Communicateur



■ Bacary Camara



La grande Famille Diarra et URD en deuil
Grand banquier, ancien ministre, cadre politique important de l'URD, Mamadou Igor Diarra fils de la défunte procédera ce Vendredi 13 mai 2022 à Paris, dans la capitale française à la mise en terre de sa maman

Les obsèques de HRESKA LYUDMYLA IVANOVNA seront célébrées comme suit : -RECUEILLEMENT ET PRIERES À 12 h30 au 23 Rue Chaligny Paris 12 ESPACE CHAMBRE MORTUAIRE Métro Faidherbe Chaligny, suivie de - INHUMATION : 14h 15 au Cimetière de Ivry Parisien , 44 Avenue de Verdun IVRY

Toutes nos sincères condoléances. Que son âme se repose en paix.



■ SOS Sahel



Des experts et acteurs de développement partageront leur expérience pour accélérer la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte, avec des projets impactants et attractifs pour de potentiels investisseurs ce lundi 16 mai à 14h GMT. Inscription gratuite



■ Présidence de la République du Mali

Koulouba | 12 mai 2022 | #CohésionSociale
Transition : Soutien des communautés Kel Ansar et Idnanes

Le Chef de l'Etat, SE le Colonel Assimi GOITA a reçu en audience ce jeudi 12 mai 2022, deux



communautés du nord du Mali : la tribu des Kel Ansar de Tombouctou ainsi que le Conseil suprême des Idnanes et Alliés.

Elles sont toutes les deux venues signifier au Chef de l'Etat leur soutien par rapport à la conduite des affaires du pays. Nous avons sollicité cette rencontre avec le Président tout d'abord pour lui signifier notre soutien. La tribu Kel Ansar a toujours mené des activités dans le cadre de la paix, pour l'unité nationale, la cohésion sociale, a indiqué à la presse, à sa sortie d'audience, le Chef général de la tribu des Kel Ansar de Tombouctou, Abdoul Magid Ag Mohamed AL ANSARY. Lequel a rappelé certaines actions réalisées par sa Communauté pour la paix au nord du Mali, notamment la rencontre de Gargando où le drapeau du Mali a été hissé en présence des forces armées maliennes et les autorités maliennes en 2016, la caravane pour la paix pour réconcilier les maliens et empêcher un conflit intercommunautaire à Goundam, et l'appel lancé aux communautés du nord pour le soutien à la République, entre autres.

Quant au Conseil suprême des Idnanes et Alliés conduit par son vice-président Ahmed AG Boya, il affirme « soutenir la Transition ». « Soutenir la Transition, c'est soutenir le Mali. Nous pensons que tous les maliens ont l'obligation de soutenir la Transition », a indiqué Ahmed AG Boya qui a ajouté que les échanges avec le Chef de l'Etat ont également porté sur les difficultés liées à l'embargo qui nous a été imposé par nos voisins.

Nous avons demandé au Président d'user de tout son pouvoir pour mettre fin à cet embargo. Nous savons, s'est réjoui le vice-président du Conseil suprême des Idnanes et Alliés, que le gouvernement travaille déjà dans ce sens et pour le retour à une situation normale dans le pays. C'est une bonne chose, car les Maliens souffrent du fait de cet embargo, a-t-il indiqué.



■ FIGARO DU MALI



Quatre millions de litres de gazole (52 citernes) ont été réceptionné sur le territoire malien à Kouremale en provenance de la guinée Conakry en présence du directeur général des douanes ce jeudi 12 mai 2022 pour approvisionner suffisamment le marché malien. Il s'agit de la réception du premier convoi de 52 citernes en présence

des directeurs généraux de la Douanes, de l'office nationale des produits pétroliers (ONAP) et du Président de la chambre de commerce et d'industrie du Mali.

L'acheminement du reste continuera.



■ Bacary Camara



Affaire dite Bakary Togola et ses coaccusés...

Des clarifications qui s'imposent en attendant la tenue d'un nouveau procès dirigé par une nouvelle Cour d'assises autrement constituée.

Dans ce premier procès rocambolesque, le dénonciateur anonyme Fadiala Coulibaly n'a pas pu convaincre au bout de quatre heures d'horloge les magistrats et les jurés sur la véracité de ses accusations concernant le montant de plus de 9 milliards soit exactement (9.462.152.071 FCFA). Et c'est donc par arrêt N°305 du 29 Novembre 2021, que la cour d'assises sanctionnait les débats par une ordonnance d'acquiescement au bénéfice de l'ensemble des accusés. Dans ce procès de crime d'atteintes aux biens publics et complicité de crime par faux et usage de faux, la CMDT a clairement signifié qu'elle n'était pas partie civile.

C'est ce qui avait amené le Procureur Général à former à la même date un pourvoi contre la dite décision. Pour rappel le 29 mai 2019, un dénonciateur anonyme en la personne de Fadiala Coulibaly saisissait le procureur de la République du pôle économique et financier de la CIII du District de Bamako d'une lettre des malversations financières au niveau de la Confédération des Sociétés et Coopératives de Productives de Coton du Mali (CSPCM).

La brigade économique et financier saisie immédiatement ne tardait pas à découvrir un véritable désordre dans l'administration et sur tous les comptes de la confédération et sur trois des fédérations régionales notamment celles de Sikasso-Bougouni, Fana-OHVN et Kita. En effet un examen des pièces comptables et un rapprochement entre les fonds mis à la disposition et la réalité comptable de l'utilisation qui en a été faite par les différentes structures permet aux enquêteurs de conclure que ses sommes importantes demeurent sans justificatifs comptables. Ainsi sur un montant total de 13 milliards quatre cent trente un millions quatre cent trente sept mille trente sept francs (13 431 437 037 FCFA) mis à la disposition de la confédération

par la compagnie malienne de développement des textiles du Mali (CMDT) pendant la période sous revue le montant du cumul des montants non justifiés était chiffré à 9 milliards quatre cent soixante deux millions cent cinquante deux mille soixante onze francs (9.462.152.071 FCFA). A cela il faut ajouter des centaines de millions non justifiés au niveau des différentes fédérations soit 314.428.512 FCFA au détriment de Kita 94.239.735 FCFA au préjudice de la fédération de Sikasso, 398.309.251 FCFA au préjudice de Fana-OHVN, en plus des justifications manifestement fausses produits à posteriori par Mady Keita de la fédération de Kita provisoirement estimé à 314.428.512 FCFA.

Le hic, c'est que tous ces montants incriminés ont vite fondu comme beurre au soleil lors du passage de Fadiala à la barre. En réalité ces sommes ont été utilisées en bonne intelligence (sans aucun esprit de prédation, ni de détournement) pour les dépenses de fonctionnement de l'ensemble des structures de la confédération, les frais de mission lors des salons nationaux et internationaux. Nous y revenons.

B.CAMARA/Le Phénix



Arène politique...

Bakary Diarra secrétaire général adjoint de la Section Nema en CIII. Fidélité, loyauté et discipline au sein du parti, ce sont les maîtres-mots du message politique de ce brillant cadre politique qui ne manque pas d'ambitions.

Sa très bonne connaissance du jeu politique local sera d'un puissant atout pour ce nouveau parti populaire, qui affiche de grandes ambitions électorales pour les prochains scrutins électoraux (communales, législatives et présidentielles). En tout cas, l'extraordinaire marée humaine qui a salué la naissance de cette formation a donné la parfaite illustration, que celle-ci n'entend point faire de la figuration dans sa volonté bien palpable de conquérir l'électorat malien, aujourd'hui en proie au marchandage électoral de toutes sortes. Quant on sait que les candidats politiques font feu de tout bois, lors des différentes campagnes électorales, en vue donc de ratisser large au sein d'un électorat toujours flottant, volatile, indécis, faute de l'absence d'un ancrage idéologique fortement marqué.

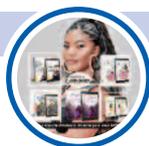
Né à la suite d'une grave dissidence au sein du PRVM-FASOKO, ce parti du dromadaire comptait bien dans ses rangs de nombreux mi-

litants de l'Association Ançardine(entraide) mais c'est à la suite d'un revirement consécutif à cette crise, que plusieurs d'entre eux ont rejoint le Nema(le bonheur)à sa création à cause de ses objectifs plus conformes à l'idée qu'ils se font de la politique. Mais de là, à dire que « Nema » est un parti d'obédience islamique, il n'ya qu'un pas que ses détracteurs ont déjà franchi. A tort dira Bakary Diarra qui est catégorique lorsqu'il affirme que le parti Nema n'a rien à voir avec un parti religieux, il a été crée comme tous les autres partis avec des objectifs clairs, la prise du pouvoir par les urnes. Toutes les structures du parti ont été mises en place conformément aux règles démocratiques en cours dans notre pays. Notre parti travaille sur le terrain pour faire adhérer de nombreux maliens à sa cause. Et sur un plan plus global, nous ne sommes pas isolés sur la scène politique, nous travaillons de concert avec plusieurs formations de la place en vue de dégager des points communs autour des questions d'intérêt national.

B.CAMARA/Le Phenix



■ Agathe Kabore



TOUT NE DOIT PAS ALLER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

Ne faites pas de publicité pour votre mariage heureux sur les réseaux sociaux.

Ne faites pas de publicité pour la grossesse sur les réseaux sociaux.

Ne faites pas de publicité pour les réalisations de vos enfants sur les réseaux sociaux.

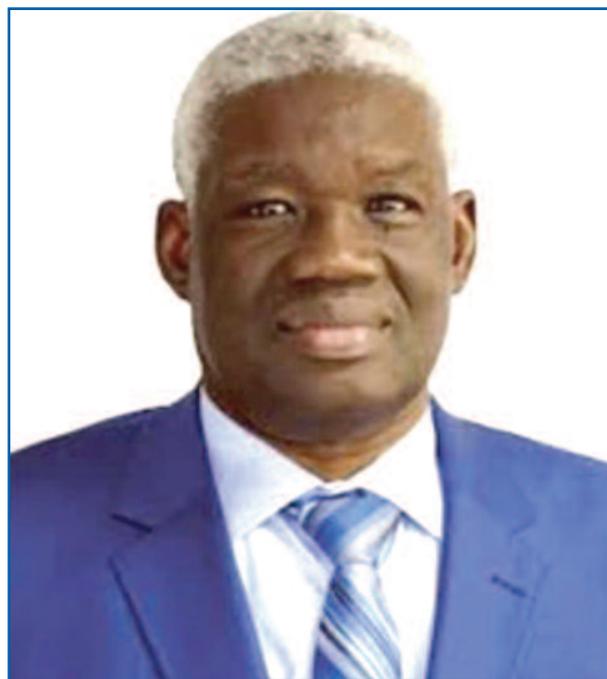
Ne faites pas de publicité pour vos achats chers sur les réseaux sociaux.

COMPRENDRE CELA DE LA VIE...

Tout le monde ne va pas être content pour toi.

La plupart des commentaires "jolis" que vous recevez sont juste faux. Tu attires juste le mauvais œil sur toi et ta famille. Tu attires juste des jaloux dans ta vie. Vous ne savez pas qui enregistre vos photos et vérifie vos mises à jour. Vous devez vraiment arrêter cela car cela peut ruiner votre vie, famille, mariage. CROYEZ-MOI - Les réseaux sociaux sont parfois les yeux, les oreilles et la bouche du diable, ne tombent pas dans le piège du diable. Laissez une partie de votre vie rester privée s'il vous plaît..

#Karambiri #BurkinaFaso #lessagesparlent #onecoute #Demeure-benipapaKarambiri



■ Jeune Afrique



Alors que le nombre de pays africains en risque de surendettement a doublé depuis la survenue du Covid-19, seuls trois d'entre eux ont opté pour une restructuration de leur passif via le nouveau "cadre commun" du #G20. Parallèlement, les émissions d'eurobonds se sont poursuivies. Le signe d'une nouvelle maturité ?



■ Netafrique.net



La 34e édition du Tour cycliste du Faso se tiendra du 10 au 20 novembre 2022, a annoncé mercredi le gouvernement. Les cyclistes vont parcourir 10 régions du Burkina Faso sur un parcours total de 2 075 kilomètres Agence d'information du Burkina



■ HLMalien



Chers compatriotes maliens, doit-on pouvoir poser la question de la présence d' "instructeurs russes" qui, le plus souvent se promènent seuls, dans les véhicules de l'armée malienne, s'autorisant des arrestations de civils sans qu'aucun procureur ne soit saisi? Peut-on poser la 1

■ Dr Djamila Ferdjani



La vie n'est jamais juste.. Et si elle t'inflige une difficile épreuve (comme il arrive à tout être humain), démontre-lui simplement que tu es assez fort(e) pour acquérir la leçon et continuer à avancer..

■ ءارقفلأ عومد



#Mali --#Mopti #Djenné Ce mercredi 11/05 vers 8h, un véhicule d'une patrouille des @FAMa_DIRPA a heurté un #EEI causant le décès de quatre (4) militaires et la blessure d'un autre. C'est le second incident du genre à quelques heures d'intervalle.

■ Wassim Nasr



Funérailles de la journaliste palestinienne américaine, Sherin Abou Akla, tué ce matin à #Jenin #Cisjordanie



■ Gouvernement du Mali



Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP a reçu en audience, le mardi 10 mai 2022, Mme Rigmor Elianne KOTI et M. Kenneth THOMPSON respectivement Représentante spéciale de la Norvège pour le sahel et Envoyé spécial de l'Irlande pour le Sahel.

Les deux personnalités sont venues partager leurs préoccupations relatives à la mission de la MINUSMA et aux défis sécuritaires du Mali. Abdoulaye Diop

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP, a accordé, le mercredi 11 mai 2022, une séance de travail à une délégation Britannique d'évaluation de la MINUSMA conduite par M. Mal Green, Chef de Division de Maintien de la Paix du ministère Britannique des Affaires Étrangères et du Commonwealth.

La délégation avait comme centre d'intérêt principal d'échanger avec les autorités Maliennes sur leur vision et préoccupations par rapport au renouvellement du mandat de la MINUSMA.

La Grande Bretagne est membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies et dispose d'un contingent au sein de la MINUSMA.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Enlèvement de 32 femmes dans un village de Djenné : La CNDH s'indigne et interpelle les autorités



Dans un communiqué N°009-2022/CNDH-P en date du 10 mai 2022, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) s'est dite consternée d'apprendre des allégations relatives à l'enlèvement, par des groupes armés, le 06 mai, de 32 femmes du village de Tiékorobougou dans la Commune de Femaye, Cercle de Djenné, Région de Mopti. « Bien que ces femmes aient été libérées le même jour, la CNDH exprime sa vive préoccupation face à ces graves abus des droits humains », note le communiqué.

En conséquence, se fondant sur les instruments juridiques comme la Constitution du 25 février 1992, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels, la Convention internationale relative à toute discrimination à l'égard de la Femme, le Protocole additionnel à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes, la CNDH condamne avec fermeté ces actes constitutifs d'abus graves des droits de l'Homme...

Elle salue par ailleurs « les actions humanitaires entreprises par les autorités administratives locales et les organisations humanitaires ; - , se réjouit du Communiqué du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et rappelle l'obligation pour l'Etat de respecter et faire respecter les droits fondamentaux de toute personne humaine résidant sur le territoire Malien, singulièrement ceux relatifs aux femmes en période de conflit ». Enfin, rappelle le communiqué, pour la CNDH, « la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée ». Comme mentionné dans le communiqué de la CNDH, trente-deux (32) femmes du village de Tiékorobougou, dans la Commune de Femaye, Cercle de Djenné, Région de Mopti avaient en effet été brièvement enlevées vendredi par un groupe de djihadistes, selon un communiqué du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Il s'agissait, selon Mme le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, deux groupes de femmes (l'un collectant du bois de chauffe et l'autre participant à une pêche collective). Alerté sur cet incident, un groupe de chasseurs traditionnels locaux est alors parti à leur recherche. Après des échanges de tirs, les jihadistes ont pris la fuite et relâché ces femmes, a rapporté Mme le ministre. La

Mali-CEDEAO : « On n'est pas très loin d'un accord », déclare un diplomate malien



Le représentant de l'Europe auprès du ministère malien des Affaires étrangères affirme que le dialogue se poursuit entre le Mali et la CEDEAO, après 4 mois d'embargo. Selon le diplomate, on tend vers une levée des sanctions. Déclaration faite en début de semaine à Bamako, lors de la célébration de la journée de l'Europe au Mali.

Sékou dit Gaoussou Cissé se montre optimiste quant à la levée prochaine des sanctions de la CEDEAO prises contre le Mali il y a plus de quatre (4) mois. Selon le diplomate malien, les autorités de la Transition et la CEDEAO sont en passe de trouver un accord sur la prorogation du délai de la transition. « Comme on le dit en diplomatie, on n'est pas très loin de l'accord. Dans les prochains jours, les autorités compétentes vont pouvoir se prononcer sur cette question ».

Il annonce un compromis qui, selon lui, « pourrait aboutir à une feuille de route acceptable, au terme de laquelle seront organisées des élections crédibles transparentes et apaisées ».

L'espoir porté sur Faure Gnassingbé

Cette déclaration sur un possible accord entre le Mali et la CEDEAO a été faite quelques jours après la visite d'une délégation malienne au Togo. Celle-ci a demandé au Président togolais Faure Gnassingbé de soutenir l'effort de dialogue du gouvernement malien avec l'ensemble de la communauté internationale.

Des partis politiques ont salué le choix porté sur le chef de l'État togolais qui, espèrent-ils, va permettre un retour à l'ordre constitutionnel.

« La Transition doit poser des jalons »

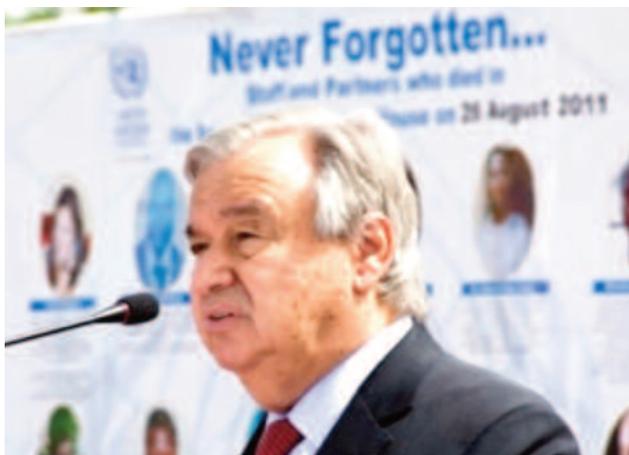
Pendant ce temps, l'initiative « Sauvons le Mali Dokera » a organisé mardi une marche à la Place de l'Indépendance de Bamako. Selon les organisateurs, les autorités de la Transition doivent poser des jalons pour la levée des sanctions et le retour rapide à l'ordre constitutionnel. Mamedy Dramé, membre de l'initiative « Sauvons le Mali Dokera » :

Source : Studio Tamani

Commission Nationale des Droits de l'Homme s'indigne de ce fait et interpelle l'Etat sur l'obligation qui sienne de « faire respecter les droits fondamentaux des Maliens, et singulièrement ceux des femmes en période de conflit ».

Yama DIALLO

La Force G5 Sahel malmenée par les coups d'Etat au Mali et au Burkina : Selon le chef de l'ONU



Les coups d'Etat militaires au Mali et au Burkina Faso, deux des cinq membres de la Force multilatérale anti-jihadiste G5 Sahel, mettent à mal sa capacité opérationnelle, estime le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un rapport remis mercredi au Conseil de sécurité.

“Je suis profondément préoccupé par la détérioration rapide de la situation sécuritaire au Sahel, ainsi que par l'effet potentiellement néfaste que la situation politique incertaine au Mali, au Burkina Faso et au-delà aura sur les efforts visant à rendre plus opérationnelle la Force conjointe G5 Sahel”, dit-il dans ce document obtenu par l'AFP.

Outre le Mali et le Burkina, le G5 Sahel, composé d'environ 5.000 militaires, est formé de la Mauritanie, du Tchad et du Niger.

“La situation politique et sécuritaire très volatile au Sahel a eu un impact sur l'opérationnalisation de la Force conjointe”. “Entre autres problèmes, l'incertitude quant aux délais de transition au Mali et le coup d'État du 23 janvier au Burkina Faso ont considérablement ralenti le rythme opérationnel de la Force conjointe, en particulier dans le secteur centre et le secteur ouest”, précise Antonio Guterres.

L'ARMÉE MALIENNE DIT AVOIR TUÉ “203 COMBATTANTS” DANS UNE OPÉRATION DANS LE CENTRE

Le chef de l'ONU indique par ailleurs être “également gravement préoccupé par la détérioration de la situation des droits de l'homme, alors que des informations font état de violations horribles commises contre des civils, à la fois par des groupes terroristes armés mais aussi, semble-t-il, par les forces armées et de sécurité de la région”.

Dans les problèmes affectant la Force conjointe, Antonio Guterres évoque la position des unités maliennes et leur hiérarchie. “Déterminer si les Forces armées maliennes ont agi sous le commandement et le contrôle de la Force conjointe ou sous le commandement national, en particulier lorsqu'elles enquêtent sur des allégations de violations des droits de l'homme, reste un défi important pour les Nations Unies au Mali”, relève le Secrétaire Général.

LE CHEF DE L'ONU CRAINT QUE LE SCÉNARIO AFGHAN NE FASSE DES ÉMULES AU SAHEL

“L'infiltration et la mobilité accrue d'éléments armés terroristes au sein des communautés locales continuent de représenter un défi majeur

Allemagne : La Bundeswehr poursuivra son soutien à la mission de l'ONU au Mali



La force armée allemande (Bundeswehr) poursuivra son soutien à la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA), a déclaré mercredi le gouvernement allemand. Selon le communiqué, la participation de la Bundeswehr à cette mission débutée en 2013 sera prolongée jusqu'à la fin mai 2023. Cette mesure doit encore recevoir l'approbation de la Chambre basse du Parlement allemand (Bundestag).

Le déploiement de soldats allemands dépendra des développements politiques au Mali, des conséquences de la décision française de retirer ses forces de ce pays, et des “besoins de force supplémentaires” sur le flanc Est de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), indique le communiqué. Pour compenser les capacités auparavant fournies par la France, le nombre de soldats que peut déployer la Bundeswehr dans cette mission de l'ONU a été augmenté de 300 à 1.400, selon le gouvernement allemand.

Source : Agence de presse Xinhua

pour la Force conjointe du G5, tant en termes d'identification d'informateurs appropriés que de protection des civils pendant les opérations”, souligne d'autre part son rapport.

“En outre, la direction de la Force conjointe a signalé des chaînes de commandement contradictoires”, ce qui “constitue un obstacle majeur à la pleine opérationnalisation de la Force. Obtenir des informations fiables et vérifiables sur les résultats des opérations de la Force conjointe demeure également un défi majeur”, précise le chef de l'ONU.

Source : VOA

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 442223 / Email: ampikile@gmail.com
Site: www.malikile.com

Mali : Jean Yves le Drian et son fils, dans de sales draps, convoqués par la justice



Jean-Yves Le Drian a été convoqué par la justice malienne pour « atteintes aux biens publics ». Selon la convocation en date du 20 avril 2022, le ministre français des Affaires étrangères doit se présenter devant le juge le 20 juin prochain à 8H dans une affaire où il est accusé de porter « atteintes aux biens publics et de commettre d'autres infractions aux dépens de l'Etat du Mali ».

Jean-Yves Le Drian et son fils, Thomas Le Drian, sont recherchés par la justice malienne. Selon une convocation en date du 20 avril 2022 et signée par le juge d'instruction du deuxième cabinet au Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, Jean-Yves Le Drian est invité à se présenter devant le juge le 20 juin prochain. « Affaire : société civile et MP/C Jean Yves et Thomas, tous Le Drian, pour atteinte aux biens publics et autres infractions, au dépens de l'Etat du Mali », souligne, le juge d'instruction Mahamadou Bello Dicko.

Des malversations qui ont conduit à porter atteinte aux deniers publics du Mali. En effet, en 2015, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) avait attribué pour une dizaine d'années le marché de la fabrication des passeports biométriques maliens à la société française Oberthur Technologies, devenue Idemia. Comme le révèle Jeune Afrique, le mouvement Maliko, une organisation de la société civile malienne avait accusé le ministre français des Affaires étrangères de « complicité de prise illégale et favoritisme » dans l'attribution du marché de confection des passeports biométriques maliens.

Interrogé par Jeune Afrique, le porte-parole de Maliko, Boubacar Paitao, explicite ses accusations : « Depuis le coup d'État qui a renversé IBK, Jean-Yves Le Drian ne cesse d'invectiver le pouvoir militaire d'Assimi Goïta, alors qu'il soutient celui du fils d'Idriss Déby Itno au Tchad. Nous voulions comprendre pourquoi il agissait ainsi face au pouvoir malien. C'est alors que nous avons découvert qu'il est à l'origine de la signature d'un contrat frauduleux, obtenu sous l'ancienne présidence. »

Manque à gagner pour l'État

Reste que si le contrat a éveillé les soupçons dès son attribution, c'est qu'il était moins avantageux pour le Mali que celui conclu avec la Canadian Bank Note (CBN), la société canadienne qui était en charge du marché entre 2001 et 2015. Car Oberthur est devenue le confectionneur mais aussi le vendeur des passeports, un commerce jusqu'alors réservé à l'État, qui ne touche plus qu'un tiers des recettes.

Présidence du cadre : Réconciliation entre maliens et retour dans le concert des nations



DANS LA DYNAMIQUE DE LA PRÉSIDENTIE TOURNANTE DU CADRE D'ÉCHANGES DES PARTIS ET REGROUPEMENTS POLITIQUES POUR UNE TRANSITION RÉUSSIE, J'AI LE PLAISIR DE VOUS INFORMER QUE J'AI PRIS LA TÊTE DE NOTRE PLATEFORME CE JOUR MERCREDI 11 MAI 2022.

« Dans un contexte très difficile pour notre pays et nos compatriotes, je place cette deuxième responsabilité du genre d'abord sous le signe de la concorde entre nous maliens, ensuite avec nos voisins et les partenaires internationaux.

Soyez assurés que sous ma présidence, le Cadre ne ménagera aucun effort pour soulager le peuple malien de la crise multidimensionnelle qui n'a que trop duré. Nous sommes et nous resterons ouverts au dialogue pour la réussite de la transition.

Pour l'aboutissement de cette tâche pour mon pays, je sollicite vos bénédictions, vos suggestions et votre accompagnement quotidien pour forger et consolider ce qui nous unit, c'est à dire le Mali.

Ensemble, nous pouvons !

Que Dieu bénisse notre Maliba. »

Source : Bamada

Selon des informations de Jeune Afrique, avec Oberthur, le Mali gagne ainsi 18 000 Francs CFA par passeport, contre 30 000 et 35 000 Francs CFA auparavant, avec la CBN. Pour Oberthur en revanche, c'est une manne financière, à laquelle s'ajoutent « des avantages fiscaux », comme une source proche du dossier.

Source : Melv



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

APPEL A CANDIDATURE

Pour le recrutement d'un bureau de placement chargé du recrutement de personnel pour le compte de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Postes : d'un (01) Agent d'accueil et Orientation e/ quatre (04) Chauffeurs manutentionniste

I. CONTEXTE ET JUTIFICATION

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) a été créé par l'Ordonnance n° 2015-032/P-RM du 23 septembre 2015. C'est un outil d'amélioration de la gouvernance publique mis en place par l'Etat du Mali, d'une part, pour accélérer l'atteinte de ses objectifs de transparence et de bonne gestion des ressources publiques et, d'autre part, pour mettre en œuvre les obligations qui lui incombent en vertu des instruments communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Aux termes de l'article 4 de l'ordonnance sus-indiquée, « l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagés au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

L'article 12 du Décret n°2015-0719/P-RM du 09 novembre 2015 portant organisation et modalité de fonctionnement de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite dispose en effet que « *Les ressources humaines nécessaires au fonctionnement du secrétariat général sont mises à la disposition de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite par décision du ministre en charge de la fonction publique.*

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut, en outre, recourir aux services d'agents contractuels recrutés ou nommés par le président. »

L'OCLEI, en application du principe d'égal accès aux emplois publics, procède généralement par appel à candidature pour les postes à pourvoir. Toute personne qui désire être recrutée peut donc faire acte de candidature selon son profil et ses compétences.

L'OCLEI dans son rapport d'activité 2022 a mis en perspective la politique de renforcement de capacités de son personnel (membres et personnel d'appui) et envisage d'optimiser ses effectifs qui consiste à avoir le nombre de collaborateurs compétents nécessaires pour atteindre les objectifs de performance de PFOCLEL

À ce titre, les présents termes de références sont élaborés pour le recrutement d'un bureau de placement chargé d'assister le secrétariat de l'OCLEI dans le recrutement du personnel **d'un (01) Agent d'Accueil et d'Orientation et de quatre (04) Chauffeurs manutentionnistes** dont la date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} juin 2022.

Le chauffeur manutentionniste est chargé des tâches suivantes :

- conduire les véhicules de l'OCLEI pour le transport du personnel autorisé ;
- faire le dispatching et la collecte du courrier officiel à l'intérieur et à l'extérieur de l'OCLEI ;
- effectuer la manutention manuelle d'objets ou de toutes autres charges destinés aux Magasins ;
- effectuer les travaux de reprographie ;
- entretenir journalièrement les véhicules ;
- s'acquitter de toutes autres tâches de l'OCLEI qui lui seront assignées par la hiérarchie.

II. OBJECTIF

Recruter des candidats qualifiés répondant aux critères exigés par les TDR tout en respectant les principes d'indépendance, d'intégrité et de confidentialité du processus de recrutement/évaluation.

De manière spécifique, il s'agit d'assister l'OCLEI pour le recrutement :

- d'un (1) Agent d'Accueil et d'Orientation ;
- de quatre (04) Chauffeurs manutentionnistes.

III. TACHES DU BUREAU DE PLACEMENT

Les taches du bureau de placement sont :

- préparer et publier par voie de presse l'avis d'appel à candidature ;
- réceptionner les dossiers des candidatures obtenus ;
- constituer la liste (liste initiale) par poste à partir des réponses reçues, après élimination de toutes candidatures non éligibles ou sans intérêt pour les différents postes ;
- constituer une liste restreinte de candidats à partir d'une évaluation des CV des candidats de la liste initiale pour le poste des Chauffeurs manutentionnistes et pour le poste d'Agent d'accueil et orientation, sur la base de critères préétablis spécifiquement pour chacun des postes, d'une pondération préétablie des critères, et d'un score minimum à atteindre ;
- faire un test de sélection (écrit et/ou oral) des candidats sur la base de la liste restreinte ;
- proposer une liste de trois (03) pour le poste d'Agent d'accueil et d'orientation, de sept (07) candidats pour le poste des Chauffeurs manutentionniste classés par ordre de mérite à soumettre à l'OCLEI qui devra faire le dernier choix.

IV. METHODOLOGIE

Le Bureau de placement proposera sa propre méthodologie en s'appuyant sur les présents termes de référence. Toutefois, le bureau de placement tiendra compte des grandes lignes suivantes dans sa méthodologie :

- présélection des candidats conformément aux critères de base ;
- évaluation détaillée des CV des candidats présélectionnés et classement par ordre de mérite des
- trois (03) meilleurs candidats pour le poste d'Agent d'Accueil et d'Orientation et de sept (07) pour les Chauffeurs-manutentionnistes;
- test de personnalité en présence de deux (2) représentants de l'OCLEI ;
- entretien individuel des candidats en présence de deux (2) représentants de l'OCLEI.

La méthodologie proposée sera validée par l'OCLEI.

V. PRODUITS LIVRABLES

Le bureau de placement doit soumettre à chaque étape un rapport d'évaluation des candidats :

- rapport de présélection, incluant entre autres les CV avec les références, les lettres de motivations ;
- rapport d'évaluation détaillée sur chaque candidat présélectionné (résultats des évaluations des qualifications,

des tests de personnalité, des entretiens) incluant entre autres les CV avec les références, les lettres de motivation, les vérifications des références des candidats présélectionnés ;

- rapport final incluant les recommandations concernant les trois (3) et sept (7) meilleurs candidats par poste.

VI. MODALITES D'EXECUTION ET DUREE DE LA MISSION

Tous les membres de l'équipe du bureau de placement sont astreints aux obligations d'information de tout conflit d'intérêt dans le cadre du recrutement. Un avis de recrutement sera lancé par le bureau de placement dans les journaux d'annonces légales. Une copie de l'avis sera publiée sur le site web de l'OCLEI. Le bureau de placement procédera à l'évaluation tel que défini dans la description des tâches ci-dessus au point III. Tâches du bureau de placement et soumettra les résultats à l'OCLEI à chaque étape. Le rapport final de sélection, avec un classement par ordre de mérite (croissant), sera soumis aux fins de sélection finale à l'OCLEI.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le bureau de placement doit répondre aux critères ci-après :

- disposer d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en matière de recrutement de personnel ;
- justifier au moins quatre (4) missions similaires avec les preuves de copies des contrats (pages de garde et de signature et cachet) ;
- être un bureau de placement régulièrement inscrit au Mali avec la production de pièces administratives requises ;
- disposer d'au moins de deux (2) personnels clés ayant tous un diplôme de bac+4 au moins dans une spécialité de l'enseignement supérieur et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines et trois (3) missions similaires avec les preuves de contrats ou de services faits.

VIII. MODALITE DE SELECTION

Le bureau de placement sera sélectionné conformément aux procédures de sélection d'un bureau de placement avec l'application de l'article 54.4, alinéa 3 du code des marchés publics du Mali.

IX. FINANCEMENT

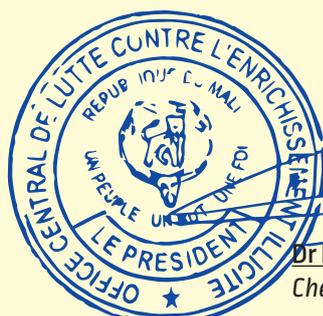
Budget de l'OCLEI

X. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE (bureau de placement)

Les dossiers de candidature pour le bureau de placement peuvent être déposés sous pli fermé auprès de l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI au plus tard le 13 mai 2022 à 16 heures GMT.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI par **email** louologuem@oclei.ml ou par **contact : 76 26 41 38 / 66 02 26 91**.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.



Bamako, le 05 MAI 2022
Le Président,


Dr Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Conférence Indaba Mining 2022 : Plein phare sur le Mali

Les investisseurs ont été rassurés sur la destination Mali. Déjà, l'Arabie Saoudite et certains pays d'Europe ont fait des promesses

Mardi 10 mai 2022, la conférence Indaba Mining 2022, à Cape Town en Afrique du Sud, a vécu au rythme du Mali avec un plein phare sur les potentialités du pays à travers un salon qui y a été consacré. La mobilisation était au rendez-vous. Dans son discours introductif, le ministre Lamine Seydou Traoré a rappelé les potentialités que regorge notre pays et les efforts en cours pour pouvoir attirer les investisseurs, afin que ces ressources servent aux populations du Mali.

Depuis quelques années, le Mali s'est hissé dans le tiercé de tête des pays producteurs d'or en Afrique. En cela, il perpétue une tradition qui, depuis des siècles, fonde le rayonnement d'une riche culture aurifère. En effet qui, l'Afrique et le monde garde en mémoire comme symbole de la puissance et de la richesse de l'Afrique noire, l'historique pèlerinage à la Mecque de l'empereur Kankou

Moussa en 1325 qui a fait baisser le cours mondial de l'or en son temps.

Ainsi, conformément aux orientations du programme gouvernemental et en vue d'accroître les retombées de l'exploitation des ressources du sous-sol sur le peuple malien, le Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, dans sa nouvelle politique minière a mis l'accès entre autres sur : la consolidation du cadre réglementaire ; le développement des infrastructures géologiques notamment la cartographie ; l'intégration des secteurs minier et pétrolier à l'ensemble de l'économie nationale ; l'amélioration de la gouvernance du secteur ; la promotion de la sous-traitance et les prestations de services auprès des grandes entreprises minières ; la poursuite et l'intensification des travaux de recherche en ce qui concerne la diversification ; l'organisation de l'orpaillage artisanal et la promotion de la petite mine ; ou encore la préservation de l'environnement et la gestion de l'après mine, a expliqué le ministre Traoré.

Les perspectives pour l'année 2022 sont relui-

santes avec de nouvelles mines d'or qui pourraient entrer en exploitation et le début des travaux dès ce mois de mai de la première grande mine de lithium du pays de la société Firefinch. Aussi, l'action du Département en 2022 portera sur l'exécution d'un programme agressif de promotion de l'industrie, de la sous-traitance, de la transformation sur place des minerais et du développement de l'entrepreneuriat national dans le secteur minier, a indiqué le Ministre Traoré.

Le ministre a lancé un appel aux décideurs et aux investisseurs à travers le monde à venir participer à la valorisation de l'énorme potentiel minier, pétrolier et gazier du Mali et réitéré l'engagement du Gouvernement de Transition à supporter, accompagner et garantir la sécurité physique et juridique de leurs investissements.

Un panel de haut niveau animé par le ministre Lamine Seydou Traoré, Mark Bristow, PDG de Barrick Gold, Asma Diallo de Hydroma, Clive Johnson, PDG de B2GOLD et Michael Anderson, PDG de Firefinch, avec comme modératrice, Me Fatoumata Sidibé Diarra, a permis de prouver que le Mali reste une bonne destination pour les investisseurs.

CCOM/ MMEC



Rupture des accords militaires avec la France : L'armée française, désormais une force d'occupation sur le territoire malien

La coopération militaire entre le Mali et la France vient de prendre un sérieux coup à travers la décision des Autorités de la transition malienne de rompre l'Accord de coopération militaire en matière de défense communément appelé accord de défense, un accord qui avait pourtant été dénoncé par plusieurs organisations de défense des droits qui estimaient que celui-ci viole les principes des droits humains et constituait une véritable prime à l'impunité. Cette rupture prématurée donne un autre coup d'accélérateur à la détérioration des relations entre le Mali et la France. Une décision que la France n'entend pas accepter, car dans une réplique, l'ancienne métropole juge celle-ci injustifiée et conteste formellement toute violation du cadre juridique bilatéral qui serait imputable à la force Barkhane.

Dans son communiqué, le gouvernement de la transition rappelle qu'il constate avec regret, depuis un certain temps, une détérioration profonde de la coopération militaire entre le Mali et la France, suite aux incidents suivants notamment l'attitude unilatérale du partenaire français, qui a décidé les 03 et 07 juin 2021, sans consulter au préalable le Mali, de suspendre les opérations conjointes avec les Forces armées maliennes (FAMA) et de mettre fin à l'opération Barkhane. En outre, précise le communiqué, le 17 février 2022, la France a annoncé, encore sans aucune consultation de la partie malienne, le retrait des forces Barkhane et Takuba.

Dans son réquisitoire, le gouvernement malien dénonce les multiples violations de l'espace aérien malien opérées par des aéronefs militaires français, malgré l'instauration d'une zone aérienne d'interdiction temporaire par les autorités militaires maliennes. Aussi, le Mali qualifie de manœuvre dilatoire consistant lorsque la France demande une réunion d'experts pour la relecture du traité de défense, au lieu d'envoyer ses amendements, et cela plus de deux mois après l'envoi par le Mali de ses amendements en décembre 2021.

Atteintes flagrantes à la souveraineté nationale du Mali
Eu égard à ces insuffisances graves ainsi

qu'aux atteintes flagrantes à la souveraineté nationale du Mali, le gouvernement malien décide de dénoncer le Traité de coopération en matière de défense du 16 juillet 2014, conformément aux dispositions de son article 26 alinéa 4 ainsi libellé : « Chaque Partie peut dénoncer le présent traité par le biais d'une notification écrite. Cette dénonciation prend effet six mois après réception de la notification par l'autre Partie ». Ainsi avec effet immédiat, le gouvernement dénonce l'accord des 7 et 8 mars 2013 déterminant le statut du détachement français, applicable à la Force Barkhane et le Protocole additionnel des 6 et 10 mars 2020 déterminant le statut des détachements non français de la Force Takuba, conformément à la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969, dont les articles pertinents prévoient les modalités de dénonciation d'un accord, lorsque celles-ci ne sont pas déterminées expressément (Article 56) ou en cas de violation manifeste de l'accord par l'une des parties, permettant à l'autre partie de le dénoncer.

Le Gouvernement de la République du Mali réaffirme à ses partenaires sa disposition à coopérer avec l'ensemble des Etats du monde, dans le respect mutuel.

France poursuivra le retrait en bon ordre de sa présence



militaire au Mali

Dans sa réplique, la France dit qu'elle a été informée, le 2 mai, de la décision qu'elle juge unilatérale des autorités de transition maliennes de dénoncer le traité de coopération en matière de défense liant la France et le Mali ainsi que l'accord régissant le statut des forces françaises et celles des partenaires européens impliqués dans la Task force Takuba.

Ainsi, elle considère cette décision injustifiée et conteste formellement toute violation du cadre juridique bilatéral qui serait imputable à la force Barkhane. Et d'ajouter que la France poursuivra le retrait en bon ordre de sa présence militaire au Mali, conformément aux engagements pris à l'égard de ses partenaires et dans un souci de coordination et de dialogue respectueux avec les Forces armées maliennes.

Aussi, la France réaffirme sa vigilance à l'égard de toute tentative de manipulation de l'information et rappelle sa détermination à assurer la sécurité de ses soldats et des soldats européens engagés à ses côtés au cours de cette phase de désengagement.

En terme claire, la France laisse entendre que cette décision du gouvernement malien ne l'engage parce qu'elle n'engendre aucune modification dans le calendrier qu'elle s'était fixée par rapport à son retrait du territoire malien. Aussi, cette réplique sous-entend que la France continuera ses manœuvres militaires sur le territoire malien parce qu'elle va jusqu'à mettre en garde contre toute tentative de porter atteinte à la sécurité de ses soldats et ceux engagés à ses côtés.

Donc dans cette posture, nous pouvons dire que la France est devenue une force d'occupation à partir du moment que l'accord régissait la présence ses soldats sur le territoire malien n'est plus en vigueur.

Mama PAGA
Source : LE PAYS

Ecole nationale d'Ingénieurs (ENI-ABT) : Des résultats probants en dépit des difficultés

L'une des missions assignées au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est de donner au système éducatif malien toutes ses lettres de noblesses. C'est pour matérialiser cette volonté politique que le Pr Amadou Keita, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a procédé, le jeudi 12 mai 2022, la cérémonie d'ouverture de la 15ème Session ordinaire du Conseil d'Administration de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré (ENI ABT). C'était en présence du Directeur Général par intérim, Dr Kéléti Dao et de l'ensemble des Administrateurs.



Comme il fallait s'y attendre, le directeur général par intérim de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré, Kéléti Dao, a profité de la présence du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita, pour mettre en lumière les acquis de sa structure. Il a souligné que l'ENI-ABT continue de mettre en œuvre les grandes orientations des autorités afin que le système de l'enseignement supérieur puisse retrouver son lustre d'antan. Il a également évoqué les difficultés auxquelles l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré fait face notamment le manque de personnel enseignant et d'infrastructures adéquats.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr Amadou Keita a saisi l'occasion pour se féliciter de l'adoption du système Licence Master Doctorat (LMD) par le Mali. Il a ensuite, en sa qualité de président du conseil d'administration, invité les admi-

nistrateurs à accompagner l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) qui continue sa migration vers ce système de notre enseignement supérieur. Il sollicitera de la direction de l'ENI-ABT et des administrateurs des pistes d'une présence plus forte et visible de l'ENI-ABT auprès du public mais aussi et surtout auprès des acteurs du secteur productif.

Le ministre Amadou Keita soulignera que l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré "ENI-ABT", au-delà de sa mission de formation, de développement et de diffusion des connaissances et savoir-faire, est une expertise qui tarde à se découvrir et à se mettre au service du secteur privé de notre pays et d'ailleurs.

En dépit des difficultés évoquées, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a salué les efforts de l'ENI-ABT pour la mise à niveau des infrastructures pédagogiques avec la construction de

sept salles de classe et de quatre bureaux ainsi que la réhabilitation de la bibliothèque et de la salle de reprographie. Il a rassuré les administrateurs de l'ENI-ABT de l'accompagnement constant de son département.

Faudrait-il rappeler que l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré "ENI-ABT" est une vieille institution de formation qui, depuis 83 ans, contribue au développement de la formation universitaire, professionnelle et continue dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement, du génie civil, de la géologie et des mines, de l'industrie, des télécommunications. Elle fait face, en cette année 2022, à des défis croissants, au nombre desquels la croissance des effectifs étudiants qui voit en face une réduction du personnel enseignant ou encore l'impact négatif de la Covid-19 et de la situation des sanctions sur notre pays.

■ Ibrahim Sanogo

Assassinat de la Directrice d'école à Sélingué :

Les enquêtes progressent

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile informe, dans un communiqué, que des enquêtes sont en cours suite à l'assassinat de Madame Ouattara Ramata Togola, Directrice du premier cycle B du groupe scolaire de Kangaré à Sélingué, dans la matinée du 29 avril 2022. Des enquêtes qui auront pour le moment permis l'interpellation de trois suspects par la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Fana.

Par ailleurs, le ministre rassure les Maliens que des investigations sont en cours pour élucider les circonstances des faits et situer les responsabilités, afin que les auteurs répondent de leurs actes. Pour rappeler, le vendredi 29 avril dernier, l'opinion fut saisie par l'annonce de l'assassinat de Mme Ouattara Ramata Togola, directrice de l'école fondamentale B au CAP de Sélingué. L'annonce, qui a fait le tour des réseaux sociaux, a suscité beaucoup de

réactions, dont un communiqué de Mme Sidibé Dédéou Ousmane, ministre de l'Éducation Nationale, condamnant cet acte odieux.

La Section ADEMA de Sélingué, dont elle était membre, fut aussi parmi les premiers à réagir et à condamner cet assassinat. Les enseignants se sont indignés de l'assassinat de leur collègue et ont condamné avec la dernière rigueur cet acte ignoble. En effet, selon les syndicats signataires du 16 Octobre, le monde de l'éducation fait face des moments sombres, compte tenu de la profonde crise sécuritaire que traverse le Mali. Rappelant qu'aucun enseignant du pays, vu la prolifération des assassinats partout dans le pays, ne se trouve en sécurité dans son établissement.

Soucieux de la sécurité et du bien-être des enseignants et de leur bien-être, les syndicalistes, s'adressant aux autorités, avaient exigé « **une justice rapide pour la victime, tout**

en rappelant les conditions déplorables auxquelles (sic !) vivent les enseignants ». Ils ont, par ailleurs, profité de la circonstance pour souligner que l'école est un lieu d'apprentissage, celui de la transmission de savoirs et de savoir-faire. Autant de raisons qui font que l'école doit être protégée de toute agression extérieure.

Toujours pour honorer la mémoire de leur collègue sauvagement assassinée à Sélingué, les syndicalistes ont battu le rappel de leurs troupes, à travers les secrétaires généraux des comités locaux, invités à organiser, le 18 mai prochain, des assemblées générales d'informations dans tous les chefs-lieux de régions, de cercles, d'arrondissement et dans les communes. Aussi est-il demandé, lors de ces assemblées générales d'information à tous les collègues enseignants de se présenter avec un brassard noir, en vue de rendre un hommage à Mme Ouattara Ramata Togola.

Avec l'interpellation de trois suspects par la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Fana, l'espoir est permis quant à l'aboutissement des enquêtes dans ce dossier troublant d'assassinat, afin que les auteurs répondent de leurs actes.

■ Yama DIALLO





Insécurité, rébellion, terrorisme : Quand ? qui ? comment ?

Il est aujourd'hui nécessaire de rappeler à certains maliens l'histoire du nord que d'autres ont savamment mélangé dans le seul but de manipuler certainement ceux qui méconnaissent ce pan de notre vécu.

Les Touaregs ont toujours revendiqué l'Azawad pendant et après la colonisation. Ce n'est pas un phénomène nouveau lié à la démocratie. Tous les régimes post colonial l'ont connu et l'ont géré dans le but de préserver l'unité nationale. Mais ces rébellions n'ont jamais engendré d'insécurité.

L'insécurité liée au terrorisme est un phénomène que le Mali a connu dans les années 2000 avec les prises d'otages dans le grand Sahara et à la crise libyenne. Avant des pays comme l'Algérie l'avaient connu depuis les années 70 avec le Front Islamique du Salut. La France elle aussi depuis les années 80 avec tous les attentats qui se sont produits à Paris sous le Président Jacques Chirac. Ceci étant, cette forme d'insécurité ne peut être imputa-

ble au mouvement démocratique. Si c'est le niveau d'équipement de notre armée, le mouvement démocratique n'a pas hérité d'une armée performante et équipée contrairement à ce que beaucoup pensent. Un seul exemple. Notre armée n'a pu tenir lors de la guerre de Noël face au Burkina notre voisin. Jusqu'à présent nous avons un char comme butin de guerre à la place de l'Indépendance de Ouagadougou. Cela montre à suffisance que nous n'avons pas d'armée de guerre avant 1991 dont un malien peut s'enorgueillir. Un régime qui ne payait pas à temps les soldes des militaires ne pouvait équiper son armée. Il faut aussi noter que le régime avait hérité des équipements acquis sous la 1^{re} république devenus désuets par l'usure du temps et n'en avait rien ajouté à moins que le contraire soit démontré.

Après 1991, la vision était orientée vers la paix et le développement par la mise en œuvre des Accords de Tamanarasset. Donc le niveau

d'équipement de notre armée n'a pas évolué. Boubacar Sada Sy paix à son âme fut un excellent ministre de la Défense. Grâce à ses actions, a doublé le nombre de commissariats de police et de brigades de gendarmerie à Bamako et dans les régions. Les maliens de bonne foi reconnaissent ses efforts. Les maliens de bonne foi aussi sont d'accord que la démocratie, en libérant les initiatives privées qui se sont substitués à l'Etat dans beaucoup de domaines d'activités, a permis de construire une économie robuste qui permet de tenir malgré les deux coups d'Etat. Pour rappel la rébellion a commencé sous Moussa Traoré en 1990 avec le MPA qui a donné naissance au MPLA, le MAA, etc et non avec le mouvement démocratique et l'Accord de Tamanarasset a été signé sous le Général Moussa Traoré avec la médiation algérienne. Il voulait vite en finir avec la rébellion et s'attaquer au front des démocrates. Entre temps, le coup d'état est intervenu ; la transition de 1991 l'a entériné et les démocrates à la suite des élections l'ont mis en œuvre. C'est la séquence historique des faits qui sont récents. Encore une fois, le Mali n'était pas une puissance militaire car nous n'avons pas gagné la guerre contre le Burkina.

Harber Touré
Juriste



DIONA DIONA
PHOENIX
 Pour un nouveau souffle de vie



de main-d'œuvre technique qualifiée dans le domaine de l'électronique, et de l'automatisme, les difficultés dans l'acheminement des matières premières à partir des premiers ports africains, la fraude et la concurrence déloyale.

On espère pour la direction de la société de suggérer la réduction des droits d'accises en partie d'achat du riz local et de développer le tourisme durable, les formations techniques tenant compte des besoins de développement du sec-

teur industriel. A ceci s'ajoutent l'amélioration du réseau routier et la lutte contre la fraude.

Tirant les conclusions de sa visite, le ministre de l'Industrie et du Commerce a souligné que des solutions s'agissent se posent face à l'ensemble des préoccupations soulevées. Les moyens seront mis en œuvre pour les transcender. a rendu le Ministre Mahmoud Ould Mohamed

SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Residentiel & Commercial

Nos services

- Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- Nettoyage et protection des meubles en cuir
- Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
 DE RÉDUCTION
 SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Karim, Boubou, Tieman et Oumar Mariko : Ces politiques qui risquent de passer des années hors du Mali

Tous menacés par des probables poursuites judiciaires, quatre hommes politiques maliens vivent hors du pays depuis un certain temps. Et au regard des raisons qui les ont poussés à prendre la clé des champs, ils risquent de mettre encore du temps avant de signer leur retour au bercail. Sauf, s'ils décident chacun en ce qui le concerne de répondre volontairement à la justice de leur pays. Aussi, même en cas de changement de régime, les éventuelles poursuites continueront à sévir.

S'agissant du premier, Karim Keita, ancien député de la République du Mali et figure emblématique du régime de son défunt père Ibrahim Boubacar Keita, Karim Keita est absent du pays depuis août 2020. Parti dans la foulée de la chute du régime de son père, l'ancien député de la Commune II du District de Bamako est cité dans plusieurs dossiers dont celui de la disparition du journaliste Birama,

dossier pour lequel il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Aux dernières nouvelles, Karim Keita, qui n'a pas pu assister aux funérailles de son père IBK en janvier 2022, s'est exilé en Côte d'Ivoire après son départ du Mali. La deuxième personnalité politique malienne en fuite est Boubou Cissé, ministre plusieurs fois et ancien Premier ministre, absent du pays depuis décembre 2020, après avoir été cité comme cerveau d'une présumée tentative de déstabilisation de la transition. La destination fixe de l'homme reste un mystère, mais l'on sait tout de même qu'il vit politiquement à travers des activités au Mali, car il a de nombreux soutiens tapis dans l'ombre sur la scène politique et dans d'autres domaines. Reviendra-t-il quand ? On s'interroge encore. Et puis, pourra-t-il faire acte de candidature à une élection quelconque étant absent du pays vers la fin de la transition.

Quant à la troisième personnalité en dehors

des pays, il fut ancien ministre sous le régime IBK à travers plusieurs départements ministériels dont celui de la Défense et des Anciens Combattants, Tiéman Hubert Coulibaly a pris ses jambes au cou contre toute attente, même si au départ, nombre de ses partisans ont nié son comportement à la Usain Bolt. Il est cité dans l'affaire dite de l'achat des équipements militaires intervenue sous le régime d'IBK. S'il est absent du pays physiquement, son opinion et sa voix politiques demeurent encore actives. Courant semaine dernière, l'homme s'est prononcé sur l'actualité du Mali à travers une chaîne de télévision en France et sur une radio à dimension internationale.

Dr Oumar Mariko puisque c'est de lui qu'il s'agit, a été contraint de s'enfuir en début avril 2022 après avoir porté des accusations sur les activités militaires à Mourra au centre du Mali. Plus d'un mois après son départ, l'on ignore encore où se trouve l'ancien député de Kolondiéba qui, du 7 décembre 2021 au 4 janvier 2022, avait séjourné à la Maison Centrale d'Arrête de Bamako pour d'autres faits ayant trait au déroulé de la Transition. Oumar Mariko est quatrième homme politique en cavale. A l'instar des trois premiers politiques, leur retour au bercail n'est pas pour demain.

Oumar Traoré

Source : Le Caiman de Indé



Vœux du Maire Adama Sangaré : « Paix, santé, bonheur et de reprise des activités »

Le Maire du District de Bamako, Adama Sangaré, a, dans le cadre de l'Aïd El-fitr, présenté ses vœux à ses concitoyens, le jeudi 4 mai 2022. Il a profité de l'occasion pour aborder la question de l'assainissement de la ville de Bamako en 2022.



Le Maire Adama Sangaré a souhaité la reprise des activités, notamment la fin de l'embargo qui frappe le Mali. Pour la mise en place des travaux d'assainissement de 2022, le Maire dira : « les autorités, les municipalités et la population font des efforts qui doivent être appuyés par le changement de comportements ».

A cela s'ajoutent l'éducation, la sensibilisation et l'engagement. Il a indiqué que la cité ne peut être maintenue propre sans le paiement des taxes.

« Les populations doivent se rappeler que vivre à Bamako nécessite un coût. Nous demandons aux uns et aux autres de payer la taxe pour le développement régional et local (TDRL) qui est de 3000 francs CFA par an, la taxe de la voirie, 3000 francs CFA par ménage par an. « Nous

sommes à un taux de 8 % de paiement annuel de ces taxes, nous n'arrivons pas à recouvrer parce que la population ne se sent pas concernée», regrette-t-il.

Le Maire de la ville a rappelé que l'assainissement est un pas vers le développement et que c'est avec les taxes qu'ils arrivent à construire la cité. « L'Etat a demandé à Ozone d'aider la ville de Bamako à assainir. Malheureusement, l'Etat s'est retrouvé dans une situation d'impayés avec la société Ozone. C'est pour cette raison qu'on voit des gros tas d'ordures qui font honte. Nous avons toujours demandé à l'Etat de faire une décharge, il n'y a pas une décharge finale où les GIE ou les entreprises, les partenaires ou les voiries peuvent évacuer les ordures sur cette décharge. Ce n'est pas la responsabilité de la ville de Ba-

mako. L'Etat doit mettre une décharge à la disposition de la municipalité. Noumoubougou est ouverte quelques semaines pour être fermée pendant 5 à 6 mois. Nous avons fait un programme de curage de caniveaux que nous avons envoyé aux autorités et le programme est au niveau du Ministère de l'Administration Territoriale.

Au cours des échanges de vœux, les syndicats ont exprimé leur soutien à la Mairie en rappelant l'appui du maire pendant le mois de Ramadan qui a été difficile pour eux. Le Maire a félicité le personnel en l'exhortant à contribuer au bon fonctionnement de la Mairie.

Fatoumata Kané
Source : Mali Tribune



Culture : Salif Togola intronisé chef de la Fédération National des Chasseurs du Mali

Le dimanche 08 mai s'est tenue, au terrain BAO de Niamakoro sougouda, la cérémonie d'intronisation de M. Salif Togola à la tête de la Fédération National des Chasseurs du Mali. C'était en présence Saliya Samaké, représentant du Gouvernement avec à ses côtés des chasseurs venus de l'intérieur du Mali et d'ailleurs.

Conformément à la tradition, Salif Togola a été intronisé à la tête de la Fédération National des Chasseurs du Mali, le dimanche 08 mai 2022. L'homme remplace à ce poste le Maître chasseur Donsoba Adama dit Gossi NIAKATÉ, décédé le dimanche 12 décembre 2021 à Bamako.

Tout comme le Donsoba, Salif Togola a également une connaissance parfaite en géomancie et en tradithérapie ce qui fait d'ailleurs leur grande réputation dans le monde des chasseurs. Lors de la cérémonie d'intronisation, le représentant des chefs des villages a remercié Salif pour avoir été présent à chaque fois qu'ils

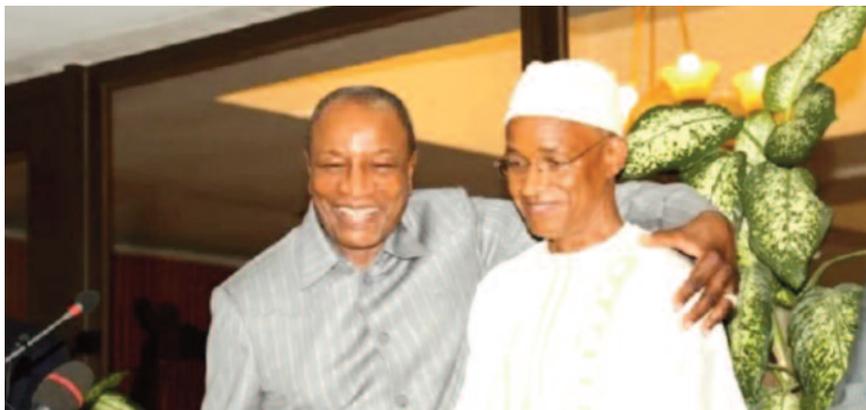
avaient besoin de lui. Un argument approuvé et partagé par les chasseurs en raison de son engagement et dévouement, et surtout pour ce qu'il a fait pour eux particulièrement.

Les chasseurs ont profité de cette occasion pour faire savoir l'importance de leur mission dans la société, surtout en cette période de crise sécuritaire profonde au Mali. C'est pourquoi, ils ont invité l'ensemble de la population à les soutenir à ramener la paix dans le pays. De son côté, Salif Togola a vivement salué le déplacement massif pour son intronisation tout en invitant les uns et les autres à l'union. En effet, il a rappelé l'engagement des autori-

tés de la Transition pour la paix et l'union des Maliens. « Je suis allé en personne pour parler avec les autorités. Elles ont dit que pour que la paix règne au Mali comme on le souhaite, il faut que les Maliens s'unissent d'abord. Que ça soit les autorités, et même entre nous les Dosso ainsi que les femmes et les enfants, pour mieux construire notre pays on doit être uni », ont-elles déclaré, selon lui. Et d'ajouter « tout ce que nous les Dosso ont fait pour ce pays, si la population et les autorités du pays ne le reconnaissent pas, c'est sûr que Dieu va nous récompenser pour nos actes ». Saliya Samaké a pour sa part remercié les représentants des autres pays et par ricochet leurs différents Chefs au nom du président de la Transition et le Premier ministre. Une occasion pour lui de faire un appel à tous pour participer à la construction du Mali Koura. La cérémonie a pris fin par une animation culturelle animée par plusieurs artistes, dont notamment « Gonifo Yoro ».

Aminata Diabaté, stagiaire
Source : LE PAYS

UFDG-RPG Arc-en-ciel en Guinée : Le mariage de la carpe et du lapin (Éditorial)



Dans le camp du front anti-CNRD, le G58 et ses alliés dont l'ancien parti au pouvoir viennent de sonner le branle-bas. Avec pour but ultime de porter un coup de Trafalgar contre le Conseil national pour le rassemblement et le développement (CNRD), à qui ils prêtent des vellétés hégémoniques. La nouveauté dans l'ossature de ces alliances est le mariage de raison scellé entre l'UFDG et le RPG arc-en-ciel, les éternels rivaux que la phobie du CNRD vient de rapprocher. Au grand dam des victimes des crimes commis sous l'ancien régime, dont le sort paraît prosaïque, dans cette atmosphère de basse politique.

Depuis que le colonel Mamadi Doumbouya a levé le tabou sur la durée de la transition,

fixant dans la foulée le chronogramme à 39 mois, on assiste de plus en plus à une poussée de fièvre au sein du landerneau politique. Où des membres des forces vives, qui n'embouchent pas la même trompette que la junte, ont enfourché leurs grands chevaux, en vue d'en découdre avec le gouvernement de transition. Ce mercredi, ces alliances ont réitéré leur rejet du chronogramme proposé par la junte. Sur fond d'accusations de vellétés hégémoniques et de menace d'en découdre avec les autorités de la transition.

La présence du RPG arc-en-ciel à cette rencontre, qualifiée "d'historique" par certains commentateurs, aura permis de sceller une union entre les deux bords politiques. Ce qui ne serait en réalité qu'un mariage de la carpe

et du lapin. Quand on sait que ces deux formations politiques, de courants idéologiques opposés, n'ont jusque-là été d'accord que sur leurs désaccords. La bataille électorale épique que les deux ont livrée en 2010 est encore dans les mémoires.

Une joute électorale remportée finalement par Alpha Condé avec 53,5% des 2,89 millions de votes exprimés. Tandis que Cellou Dalein Diallo s'en tirait avec 47,5% des voix. Ce tour de force réussi par le « champion » du RPG arc-en-ciel contre son challenger qui l'avait largement devancé au premier tour continue de hanter les esprits dans le landerneau politique.

Une fois au pouvoir, Alpha va remettre ça à la faveur de deux autres présidentielles. Faisant mordre la poussière à Dalein dans des scrutins aux contours douteux.

Avec en sus une décennie de règne marquée par de graves violations des droits humains. Transformant la Guinée en musée de l'horreur. Avec des morts à la pelle et des blessés graves enregistrés surtout dans les rangs des opposants.

Voir donc le RPG arc-en-ciel se rapprocher de l'UFDG, il faut s'attendre à ce que la dague soit sous la manche de la chemise. Même si pour le moment, le rapprochement viserait à combattre leur « ennemi commun », le CNRD. Qu'ils menacent d'affronter bille en tête.

C'est à se demander si l'UFDG avait vraiment besoin de cette alliance, qualifiée de vilénie par bien des gens, juste pour des calculs politiques.

Source : GuinéeNews



15ème Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification et la Sécheresse (COP 15) : Richard Alain Donwahi élu pour un mandat de 2 ans

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 15E CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (COP15). MERCREDI 11 MAI 2022, AU SOFITEL ABIDJAN HÔTEL IVOIRE. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 15E CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (COP15) PRÉSIDÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, S.E.M. ALASSANE OUATTARA.



Le Ministre Alain-Richard Donwahi, précédemment ministre des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire, a été élu Président de la 15ème Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification et la Sécheresse (COP 15) par acclamation à l'occasion de l'ouverture officielle de cette 15ème session ce mercredi 11 mai 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan-Cocody.

Il a été élu à ce poste d'envergure internationale, sur proposition du Président de la République, Alassane Ouattara. Cette élection marque le renforcement de la confiance du Chef de l'Etat Ivoirien à ce brillant technocrate et homme politique qui a occupé pendant 5 années, le poste de Ministre des Eaux et Forêts. Il a témoigné sa gratitude au chef de l'Etat lors de son intervention et promis œuvré à atteindre les objectifs de sa nouvelle mission. « Je voudrais vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour assurer avec humilité et

dévouement, la présidence de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification pendant le mandat de deux années » a-t-il promis.

Les nouvelles fonctions de M. Alain-Richard Donwahi par ailleurs président du Conseil Régional de la Nawa, l'amèneront désormais à superviser les travaux de la COP15 qui s'articulent autour du thème suivant : « Terres. Vie. Patrimoine : d'un monde précaire vers un avenir prospère ».

Pour mener à bien sa mission, il sera épaulé par un bureau composé de plusieurs participants de différents pays.

Notons que lors de son passage à ce ministère, Alain-Richard Donwahi a mis en place une politique forestière novatrice et dynamique en vue du recouvrement de 3 millions d'hectares de forêt à l'horizon 2030, pour un montant de 616 milliards de FCFA. On peut ainsi citer parmi ces nombreuses réussites la restauration du zoo national d'Abidjan, la créa-

tion de la Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI) ainsi que l'initiative de vastes opérations de plantation d'arbres sur tout le territoire national. Aussi, l'impact de cet homme dans la Région de la Nawa, située dans le Sud-Ouest du pays, dont il est le Président du Conseil Régional depuis 2013.

A travers une politique de développement axée sur le renforcement de l'accès à la Santé, à l'Éducation, et à l'Entrepreneuriat, le Ministre Alain-Richard DONWAHI a pris une part active à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans la 1ère région productrice de cacao en Côte d'Ivoire. Son leadership international a également permis à cette région d'accueillir de nombreux investisseurs et de mettre en place de nombreux projets innovants dont la première école de la 2ème chance de Côte d'Ivoire, qui ouvrira bientôt ses portes dans la Nawa.

Source : Cyprien K.

Limogeage de Gernot Rohr à tête des Supers Eagles : La FIFA a sommé la NFF de payer 350 000 dollars à l'entraîneur, le Nigéria veut faire appel

Limogé à la tête de sélection nationale nigériane a moins de deux mois de la finale de la coupe d'Afrique des nations Total Energies 2021 qui s'est tenue du 9 janvier au 6 février dernier, au Cameroun, le technicien Franco-allemand Gernot Rohr, pressenti, il y a tête des Aigles du Mali a trainé la Fédération Nigériane de Football devant le conseil de discipline de la FIFA. Après avoir rejetée toutes les demandes de Rohr, l'instance dirigeante du football mondial a tout de même ordonnée la NFF d'indemniser l'ancien entraîneur avec six mois de salaire s'élevant à 350 000 dollars pour la résiliation injuste de son contrat.

Pendant qu'il était en pleine préparation la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations Total Energies Cameroun 2021, le technicien franco-allemand a été limogé par la Fédération nigériane de Football à la tête des Super Eagles. Suite à cela, Gernot Rohr a trainé l'instance dirigeante du football nigériane devant la FIFA, voulant une compensation d'un million de dollars. Outre cela, il a aussi demandé que l'intégralité des frais de justice qu'il a encourus soit payée par la fé-

dération nigériane et que cette dernière soit sanctionnée pour la manière dont il a été traité.

Cependant dans son jugement a rendu le 21 avril 2022, sur ladite affaire, la Fédération internationale de football association a rejetée toutes les demandes de Gernot Rohr. Elle a toutefois demandé à la NFF d'indemniser l'ancien entraîneur avec six mois de salaire s'élevant à 350 000 dollars pour la résiliation injuste de son contrat.

« La somme exigée par l'instance du football mondial est de 380.000 dollars US, soit environ 157 millions de nairas. Il s'agit d'une compensation que la NFF doit à Rohr pour l'avoir limogé de façon « injustifiée » en décembre 2021. Le Nigéria doit payer la somme en totalité dans les 45 jours », rapporte nos confrères de « africatosports.com ».

Le Nigéria veut faire appel

En effet, suite à la décision de l'instance dirigeante de football mondial, le Nigéria veut faire appel. Elle a sommé la fédération nigériane de football d'indemniser l'entraîneur franco-allemand. L'indemnité que le Nigéria doit payer à l'ancien sélectionneur des Super Eagles pour l'avoir licencié de façon « injustifiée », s'élève à 377 879,46 \$. Le président de la Fédération nigériane de football, Amaju Pinnick, compte faire appel de la décision, rapporte le média togolais.

Toujours selon le rapport de « africatosports.com », la fédération nigériane de football conteste cette décision. « La FIFA a refusé la plupart de ses demandes (de Rohr) et a dit que nous devrions lui payer 377 879,46 \$ parce que nous lui avons payé six mois à la place. Nous débattons toujours de l'opportunité d'aller au TAS et de leur dire de convertir cet argent que nous lui avons versé en ce que la FIFA veut que nous lui payions », a déclaré Pinnick à Punch Newspapers.

Ibrahim Djitteye
Source : LE PAYS





Bélier (21 mars - 19 avril)

Professionnellement rien ne se passe comme vous le souhaitez. Entre un directeur ronchon, des collègues de bureau exaspérés et votre manque de motivation, il est difficile de se mettre au travail. Impatiemment, vous attendez votre heure de pause.

Vous avez quelques difficultés à boucler votre budget, une dépense par-ci, une dépense par-là, vous avez l'impression de ne jamais vous en sortir. Pourtant, cher Bélier, votre vigilance commence à payer. Prochainement vous en bénéficierez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Essayez de calmer vos ardeurs, de refréner vos réactions si vous pouvez, et les rapports entre collègues redeviendront ce qu'ils ont toujours été, c'est-à-dire apaisés et cordiaux ! Entre Uranus et le Soleil, vous avez du mal à garder le contrôle.

Avec Jupiter, vous voyez les choses de façon démesurée. Vous pourriez avoir la folie des grandeurs, et l'envie de déménager fait son chemin. Une belle maison à la campagne, pouvant accueillir toute votre famille, voilà qui serait formidable !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce à Mercure, vous aurez plus d'un tour dans votre sac. Fine mouche, vous utiliserez les éventuelles dissensions sur votre lieu de travail pour creuser votre sillon avec habileté. On vous demandera conseil, car vous garderez la tête froide.

Sur le plan financier, les tentations seront grandes. Et comme Vénus aura tendance à lever toutes vos inhibitions, vous aurez envie de faire des folies, quitte à le regretter par la suite. Par conséquent, efforcez-vous de mieux maîtriser votre carte bleue.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pour parvenir à régler un problème, vous pouvez faire appel à vos plus proches collaborateurs, en effet, la situation vous semble suffisamment complexe pour pouvoir la résoudre en solo. Vous recevez un appui de qualité. Vos talents sont reconnus.

C'est grâce aux actions de Jupiter et à votre grande force de persuasion que vous pourrez obtenir un plus gros salaire. On peut dire que la situation actuelle arrange bien vos affaires financières. Ce serait ridicule de passer à côté.



Lion (22 juillet - 23 août)

En recherche d'emploi, il y a une issue favorable, cher Lion. Votre CV est retenu, vous pouvez vous réjouir d'avance, votre profil intéresse une entreprise de grande envergure. Présentez-vous à l'entretien et montrez-vous très confiant. La façon de placer votre argent dépend de ce que vous souhaitez en tirer. Prenez rapidement conseil auprès de votre conseiller de banque, cela vous permettra d'obtenir les bonnes informations et d'avoir les réponses à vos questions.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance au bureau est gâchée par des tensions, du fait de votre irritabilité du jour. La communication s'avère compliquée, et, malgré une belle créativité, votre travail risque d'en pâtir. Tournez le dos aux médisances et n'écoutez pas les ragots !

Votre nature généreuse est mise en avant pendant cette journée, et vous avez envie de gâter vos proches. Mais en bon économiste, vous parvenez tout de même à limiter votre budget, et vous gérez parfaitement. Aucun débordement inutile, bravo.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez du pain sur la planche, mais vous serez suffisamment stimulé pour mener vos tâches avec succès. Vous serez remarqué favorablement par votre hiérarchie. Si vous recherchez un emploi, patience, car la chance va enfin tourner de votre côté.

En priorité, vous mènerez certaines affaires financières tambour battant, mais vous risquerez d'en délaissier d'autres qui mériteraient particulièrement votre attention. Certaines personnes pourraient tenter d'en profiter pour vous doubler : soyez alerte.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'avez pas le temps de vous attarder sur les problèmes de vos collègues de travail, vous avez suffisamment à faire. Si vous désirez monter votre propre activité, pour doubler vos chances de réussite, votre projet doit être maîtrisé à la perfection.

Budgétairement, tout va très bien ! Pluton (spécialiste financier) vous permet de finaliser une affaire, vous pourriez également signer un contrat très rentable. Vous profitez d'excellentes influences, autant vous faire plaisir si vous le souhaitez.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous manquez d'organisation. Un travail désorganisé et vous voilà à vous tirer les cheveux. Des petites complications pourraient vous apporter du stress. Votre impatience vous joue des tours. Prenez votre mal en patience avant de monter au créneau.

Vos finances crient à la prudence, aujourd'hui, rien ne va comme vous le souhaitez de ce côté-là. Un point précis sur la situation est obligatoire. Faites-vous aider de votre banquier, ensemble vous devriez trouver des solutions de facilité.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre organisation légendaire est bien réelle, et vous savez ce que vous faites. Le sérieux dont vous faites preuve au travail n'a d'égal que votre détermination, mais chassez cet air vaniteux qui peut arriver, et compromettre les bonnes relations.

Vous faites tout votre possible pour parvenir à équilibrer votre budget, et vous y parvenez. Économies ou épargne, restriction, tout est fait intelligemment afin que vous ne manquiez de rien, et cela malgré votre générosité bien réelle. Vous êtes champion !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Mercure dynamisera vos échanges avec vos collègues pour travailler efficacement. Si vous visez un emploi, vous serez acharné dans vos recherches. Vous n'attendrez pas forcément que l'on vous propose quelque chose. Vous prendrez des initiatives.

Il pourrait être question d'un prêt, d'un financement, mais vous devrez remplir plusieurs dossiers et attendre le feu vert de la banque. Un arrangement administratif pourrait vous être octroyé dans d'excellentes conditions et avantageuses pour vous.



Poisson (19 février - 21 mars)

Cher natif, sortir de votre zone de confort ne peut que vous faire du bien. Ce n'est pas sûr que jouer la carte de la sécurité vous amuse bien longtemps. Aujourd'hui, vous avez un choix à faire. Votre situation mérite grande réflexion.

De l'insouciance ou de la négligence, vous n'êtes pas suffisamment focalisé sur vos finances. C'est sûr, vous n'avez pas envie de vous encombrer l'esprit, mais votre situation financière actuelle demande un peu plus de sérieux et de vigilance.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23